



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Delémont, le 23 mai 2025

CONFÉRENCE EN LIGNE DES SID : ADAPTATIONS LÉGALES ET NOUVEAUTÉS DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE : QUELS CHANGEMENTS À DELEMONT ?

La nouvelle loi fédérale sur l'électricité, acceptée par le peuple le 9 juin 2024, vise à renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique de la Suisse et à réduire sa dépendance à l'étranger. Ce texte regroupe plusieurs dispositions légales existantes et introduit un cadre unifié pour favoriser le développement des énergies renouvelables.

Quel est l'impact pour les consommatrices et les consommateurs ? Quelles mesures concrètes la Ville et les Services industriels de Delémont (SID) mettent-ils en œuvre pour répondre aux nouveaux objectifs énergétiques ? A l'occasion de leur prochaine conférence en ligne, qui se tiendra le mardi 27 mai 2025 à 20h00, les spécialistes des SID apporteront des réponses claires à ces questions d'actualité. Ils présenteront les changements déjà en vigueur ainsi que les nouvelles mesures prévues dès 2026.

Des sujets intéressants et actuels, de possibles économies et des solutions renouvelables pour un avenir plus serein, c'est le concept proposé par les conférences en ligne des SID. Elles ont lieu à 20h00 les derniers mardis du mois et durent maximum une heure. Pour rappel, la participation est gratuite. **L'inscription n'est plus nécessaire ; il est désormais possible de rejoindre la conférence directement en cliquant sur le lien proposé sur le site des SID.**

Pour rejoindre la conférence en ligne, proposer des thèmes ou encore poser ses questions : sid.delemont.ch/conferences

Services industriels de Delémont (SID)

Pour plus d'informations :

Michel Hirtzlin, Chef de service, Services industriels de Delémont (SID), 032 421 92 00 ou 079 694 39 80